

# PRESS BOOK

**VISITE D'ÉCHANGES D'EXPERIENCES SUR LA  
PARTICIPATION DE LA SOCIETE CIVILE A LA  
NEGOCIATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES APV-  
FLEGT**

**DU 07 AU 12 DECEMBRE 2015**

**Forêts et Développement Rural (FODER)**

Tel : 00 237 222 00 52 48, Email : [foder\\_org@yahoo.fr](mailto:foder_org@yahoo.fr)

B.P : 11417 Yaoundé-Cameroun



**JJ-4**  
www.jj-4.com

n° 4046 Jeudi 17 décembre 2015 Directeur de la publication: S.L. Kassi Moukoko **300 FCFA**

# Mutations

QUOTIDIEN

**RECADRAGE**  
**Grégoire Owona rappelle les inspecteurs du travail à l'ordre**

Selon le ministre du Travail, ces derniers n'arrêtent pas de déserteur leur administration d'origine.

**FLEAU**

**Enquête sur la corruption dans le secteur forestier**

La mauvaise application des textes contribue à renforcer le phénomène.

**BASSEEK FILS**

**Je vais présenter mon prix au Minac**

Le vainqueur du Prix Rti Talents du rire a reçu sa distinction dimanche à Abidjan.

**Coach des Lions indomptables Bidoung Mpkatt fait main basse sur le processus de désignation**

- Deux hauts cadres du ministère des Sports occupent les postes de président et de rapporteur de la commission chargée de choisir le nouvel entraîneur ;
- Le décret présidentiel de 2014 portant organisation et fonctionnement des sélections nationales de football attribue pourtant les pleins pouvoirs à la Fecafot sur ce dossier ;
- Réactions à la Fédération camerounaise de football et au Minsep.



**TÉLÉPHONIE MOBILE**  
**Mtn lance la 4G**  
Lire le message de circonstance de la directrice générale de Mtn Cameroun, Philiswa Sibya.



**GESTION DES FORÊTS**  
**Quand la corruption dévaste les forêts**

En plus de ce fléau, la mauvaise application des textes en matière de gestion forestière contribuent à faire reculer cet espace vert.

■ Le cas de la Côte-d'Ivoire est le plus frappant. «Il n'y a plus de forêt en Côte-d'Ivoire. 400 000m<sup>3</sup> de bois sont exploités chaque année. Pendant la crise et durant cinq ans, 186 milliards Fcfa de perte ont été enregistrés suite aux fraudes dans la filière bois», note Youssous Doumbia. Pire encore, révèle ce responsable de l'Observatoire ivoirien des ressources naturelles (Oi-Ren), «la superficie des forêts en Côte d'Ivoire est passée de 16 millions d'hectares au moment où nous accédions à l'indépendance à 2 millions d'hectares de nos jours». La situation de la corruption en milieu forestier n'est guère plus réjouissante au Cameroun où la forêt couvre 30% de la superficie du pays soit, environ 21 millions d'hectares dont 5 millions sont des forêts encore vierges. Cependant, «le Cameroun perd entre 12 et 15 milliards Fcfa de recette forestière chaque année du fait de la corruption et de l'exploitation illégale des forêts», informe Victor Amougou.

Dans les autres pays africains, la corruption se porte tout aussi bien dans le secteur forestier. Tenez par exemple : «En République démocratique du Congo, il n'existe pas de chiffres exacts sur la quantité de bois exploitée, parce que ces chiffres varient d'une insti-



tion à une autre», note Jean Marie Nkanda de la plate forme Réseau des ressources naturelles. En République centrafricaine (Rca) la guerre a contribué à la délivrance abusive des permis d'exploitation des forêts. Au Congo, bien que le secteur forestier soit le 2ème pourvoyeur du Pib, c'est le 2ème secteur le plus corrompu. Au cours de la conférence donnée par l'ong Forêts et développement rural (Foder), vendredi 11 décembre 2015, l'on apprendra par ailleurs que la corruption a légèrement régressé dans le secteur forestier au Cameroun. D'après une étude menée en 2014 par le Foder, «l'indice de percep-

tion de l'intensité de la corruption au Cameroun en 2014 est de 5,13/10 contre 6,44/10. Soit une amélioration de 1,31%».

Pourtant, malgré ce léger recul, beaucoup reste à faire. Les responsables des ong et organisations qui œuvrent pour la protection des forêts dénoncent en plus de la corruption qui gangrène le secteur de l'exploitation du bois et sur toute la chaîne jusqu'à l'exportation ; la délivrance abusive des permis d'exploitation forestière ; la fraude, le favoritisme ; la faiblesse du cadre juridique ; l'inapplicabilité des textes ; le sous-effectif des agents des forêts. «Et tout cela ne permet pas de maîtriser la quantité de bois coupé et ne permet pas de maîtriser l'impact de la déforestation sur l'écosystème», déplore Vincent Agnimbato du Congo. Du côté des ong, les actions menées tardent à avoir les résultats escomptés, mais, «il ne faut pas baisser les bras», s'accordent-ils à dire.

«Nous menons des actions d'information et de sensibilisation des communautés villageoises et même des agents des ministères des Forêts. Il faut que des textes plus contraignants soient adoptés à l'encontre des exploitants des forêts», note Jean Marie Nkanda. Et du côté des communautés villageoises, les riverains attendent toujours les retombées de l'exploitation de ces forêts. «Depuis 2009, nous n'avons eu aucune réalisation ici. La société Fipcam a exploité après la société Pallisco et nous ne savons même pas combien Fipcam reversait comme taxe et qu'est ce que les communautés devraient percevoir. Depuis deux ans, c'est la société Sofony, qui exploite, mais pas une trace de réalisation», s'indignait Aloys Mempocho, membre du comité riverain de Lebe-Pouho, une localité située dans l'arrondissement de Messamena, département du Haut-Nyong, région de l'Est.

BLAISE DJOUOKEP

EMANI CHAMPION DE LA QUALITE-PRIX DES VINS SUD-AFRICAINS  
 Nos deux vinothèques vous attendent.  
 - A Yaoundé, à Bastos (Derrière Amity College, Tel.: 222 214 415)  
 - A Douala, à Bonanjo (Rue du GICAM, Tel.: 675 293 592)

Découvrez nos Coffrets Cadeaux

**Le Quotidien de l'économie**  
 Le journal de la valeur ajoutée

400 FCFA  
 www.quotidieneconomie.com

Le Quotidien de l'économie - N° 0957 du Lundi 14 décembre 2015 • Directeur de la publication : Thierry Ekouli • Tél : (237) 242 00 17 31 / 243 42 88 32 • E-mail : quotidien\_economie@yahoo.fr

**EXPLOITATION DU BOIS**  
**La corruption fait perdre environ 15 milliards par an au Cameroun**

Cette estimation a été faite par le Centre pour l'éducation, la formation et l'appui aux initiatives de développement (Cefaid), à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la corruption.

**GABEGIE** Page 3

**Kontchou Kouomegni et les 439 millions de Cofinest**

L'ancien membre du gouvernement et défenseur impénitent du régime du Renouveau figure dans la liste des 90 plus gros débiteurs de la Coopérative financière de l'estuaire (Cofinest) fourni par le liquidateur.

**PORT DE DOUALA**  
**Moukoko Njoh Charles Michaux désigné DG par intérim**

Cumulativement avec ses fonctions de directeur général adjoint, il lui est toutefois interdit de procéder aux recrutements.

**CAMEROUN-BRÉSIL**  
**Plus de 28 milliards de FCFA d'échanges à octobre 2015**

Notre cahier Échanges Pp 2-10

Accédez à votre compte par Téléphone & Internet Avec Mobile & Online

**CCFA CREDIT COMMUNAUTAIRE D'AFRIQUE**  
 La Finance au Cœur des Traditions Africaines

4 | **CONJONCTURE** | Le Quotidien de l'Économie - N° 0957 | Lundi 14 décembre 2015

**EXPLOITATION DU BOIS**  
**La corruption fait perdre environ 15 milliards par an au Cameroun**

Cette estimation a été faite par le Centre pour l'éducation, la formation et l'appui aux initiatives de développement (Cefaid), à l'occasion de la célébration le 10 décembre dernier de la journée internationale de la corruption.

Pendant la journée internationale de la corruption, qui s'est célébrée le 10 décembre dernier, plusieurs plateformes de la société civile africaine, réunies à Kribi dans le cadre d'une visite d'échange d'expériences et de développement des compétences, ont dressé le bilan de la corruption dans le secteur forestier des pays de l'Afrique centrale et de l'Ouest. Du Cameroun au Congo, en passant par la Côte d'Ivoire, la RDC et la RCA, les sommes qui se volatilisent, chaque année, du fait de la corruption dans le secteur forestier sont inestimables. Selon Victor Amougou, coordonnateur du Cefaid (Centre pour l'éducation, la formation et l'appui aux initiatives de développement), l'État camerounais perd environ 15 milliards de FCFA par an à cause de la fraude qui sévit dans l'exploitation illégale du bois.

« Cette corruption part de l'attribution des titres à l'exploitation même des forêts, en passant par la transformation et l'exportation », explique-t-il, précisant que cela impacte gravement les conditions de vie de 70% de la population camerounaise qui tire ses revenus des forêts. « Les forêts couvrent 30% de la superficie du territoire camerounais. Soit 21 millions d'hectares dont 5% de forêts vierges. Par ailleurs, le bois contribue au PIB à hauteur de 4%. Les forêts sont, d'après la récente loi des années 1990, gérées sous forme d'aires protégées, aires non protégées, zones de chasse, etc. », explique-t-il. Mais malgré cette loi, l'exploitation illégale du bois persiste dans les forêts de production. En Côte d'Ivoire, la société chargée de la gestion des forêts a déclaré des pertes de l'ordre de 186 milliards de FCFA durant les cinq premières années de la crise militaro-politique qui avait alors secoué le pays de 2003 à 2011. « 400 000 m<sup>3</sup> de bois sont exploités de façon illégale en Côte d'Ivoire. Et 70% du bois usiné est exporté vers l'Union européenne (UE). Pendant les indépendances (1960), la CIV avait 16 millions d'hectares de forêts. Aujourd'hui, il n'a plus que 02 millions d'hectares de forêts à cause de l'exploitation sauvage et illégale de nos forêts ; même si les changements climatiques sont à considérer », souligne Youssouf Ndoumbia de l'OI-REN en Côte d'Ivoire. Hormis la Côte d'Ivoire et le Cameroun où les données sont quelque peu accessibles, les autres pays que sont la RCA, le Congo et la RDC ne laissent rien filtrer en termes de chiffres.

« En RDC, les structures de l'État avancent des chiffres différents sur le même secteur d'activité. Dans son rapport de 2014, le gouverne-

Le Cameroun, une des sources de bois illégal en Afrique centrale.

ment indique que seulement 300 000 m<sup>3</sup> de bois ont été exploités. Alors que, sur la base des observations de la société civile, ce sont plus de 03 millions de m<sup>3</sup> de bois qui sortent de la RDC chaque année. Rien que pour le Nord-Kivu, ce sont plus de 400 000 m<sup>3</sup> de bois qui ont été exploités de manière artisanale en 2014 », fait savoir Jean Marie Nkanda, du RRN en RDC. A l'en croire, les sociétés forestières n'ont depuis les indépendances jamais reversé les 25% des recettes tirées du bois qui revient aux communautés.

En RCA, la corruption dans le secteur forestier s'est aggravée durant le gouvernement éphémère imposé par les rebelles de la Séléka. « L'État centrafricain a perdu des dizaines de milliards de FCFA et des quantités importantes de bois », explique Patrick Zougou du GPRNE en RCA. « Identique pour le Congo, où les chiffres sont inexistant, alors que la corruption y sévit gravement », souligne Maïvent Agnimbata de PDGF au Congo.

Joseph Roland Djotit

## L'indice de perception de la corruption s'améliore de 1,31

Une étude basée sur l'indice de perception de la densité de la corruption dans le domaine forestier au Cameroun a été menée par l'Organisation non gouvernementale Forêts et développement rural (Foder). Selon cette dernière, l'indice de perception de la corruption au Cameroun, pour l'année 2014, est de 5,3/10, contre 6,44/10 en 2013. Soit une amélioration de 1,31. Il en ressort d'ailleurs quatre principaux constats: l'amélioration de la note de l'indice de perception de la corruption dans le secteur forestier, qui est passée de 1,31 en 2013 à 5,13 en 2014. Deuxièmement, grâce aux efforts déployés par le Comité de lutte contre la corruption (CLCC) du Minif, les pratiques de corruption, à l'instar du racket, sont de plus en plus combattues par les acteurs dépendants d'autres administrations, telles que la gendarmerie, et dans certaines mesures, la Douane et la Police. Dans cette étude, les agents de la gendarmerie, de la douane et de la police sont pointés du doigt dans la pratique de l'arnaque.



VICTOR AMOUGOU AMOUGOU

## «La négociation coûte moins chère que la constitution du dossier»

Pour le coordonnateur du Cefaid (Centre pour l'éducation, la formation et l'appui aux initiatives de développement), la pauvreté, le chômage et les procédures font croire la corruption dans le domaine forestier.

### Pourquoi la corruption persiste-t-elle dans le secteur forestier en Afrique ?

Plusieurs facteurs en sont responsables. Il y a la pauvreté, le chômage, les procédures, etc. Pour avoir par exemple un titre forestier, il faut constituer un dossier. Il faut être un professionnel du secteur, etc. Alors qu'aller tout de suite couper le bois fait tâche facile. Une fois que vous avez coupé le bois et que l'agent forestier vous interpelle en route, vous êtes obligé de négocier avec lui. Donc, la négociation coûte moins chère que la constitution du dossier, le temps d'attente et autres.

### Qu'est-ce qui est fait par la société civile pour faire reculer ce fléau ?

L'action est menée à plusieurs niveaux. Le premier niveau, c'est l'organisation de la société civile elle-même. On s'est organisé en plateformes pour mieux nous faire entendre. Sur le terrain, nous travaillons avec les communautés villageoises. Nous leur donnons des informations sur leurs droits et obligations, tout comme nous renforçons leurs capacités techniques et matérielles. Et parfois, nous les soutenons financièrement dans la collecte des informations que nous vérifions avant de les documenter. Lorsque ces informa-

tions sont documentées, nous les publions ou nous les adressons au gouvernement et aux partenaires au développement.

### Que coûte la corruption dans le secteur forestier ?

La corruption se définit par cet acte qui consiste à faire ou à ne pas faire ce qu'on est appelé à faire, en échange de quelque chose. Ça peut être de l'argent, du matériel ou un poste de travail. Ceci coûte beaucoup de milliards de FCFA à l'économie et aux communautés qui doivent percevoir des revenus issus des activités, lorsqu'elles sont menées légalement. Ça coûte même la vie des populations, parce que l'exploitation illégale du bois à une incidence sur le climat.

### L'indice de perception de l'intensité de la corruption dans le domaine forestier s'est amé-



lioré en 2014, selon une étude du Foder. Pourquoi, selon vous ?

L'amélioration dont vous faites mention peut s'expliquer par deux choses. D'abord, il y a des actions qui sont menées par la société civile et les pouvoirs publics. Et ensuite, il y a la persistance du problème. Le chômage croît, la pauvreté croît, les activités illégales croissent, etc... Bref, tout ce qu'on a cité plus haut. Et comme nous sommes passés d'un monde socialiste à un monde capitaliste, cela pousse les gens à aller davantage vers l'exploitation des ressources.

Propos recueillis par JRO

## Plus de 4 millions d'hectares de forêts détruites par an

Le constat est fait par des organisations de la société civile africaine. Elles ont lancé une alerte générale vendredi 11 décembre 2015 à Kribi.

**Corruption en Afrique** La corruption prend des proportions alarmantes au niveau de la transformation et de l'exportation du bois, des attributions des titres, du suivi des infractions forestières, du suivi des obligations des engagements des sociétés forestières, de la faune. C'est ce qui ressort des échanges tenus vendredi 11 décembre 2015 à Kribi. La ville côtière a accueilli de nombreux représentants des organisations de la société civile venues de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest. Une initiative de la plateforme Forêts et Communautés, l'association Forêts et Développement rural (Foder) et le Centre pour l'Environnement et le Développement (Cecd). D'après ces acteurs, les différents pays africains souffrent de la corruption qui gangrène le milieu forestier et contribue à appauvrir davantage les Etats concernés. Ils accusent les autorités administratives de piller les forêts



Les participants aux assises de Kribi

au gré de leurs fantaisies. Tout cela, dans le but de s'enrichir de façon illicite. « L'Afrique va mal. Il faut sauver nos forêts car depuis toujours, celles-ci constituent une source de chaleur, de nourriture et de produits médicinaux pour les populations. Elles fournissent

du bois pour la construction et servent à d'autres fins. Malheureusement, la corruption entraîne la mort des forêts. L'Afrique n'a plus de forêts », ont déploré à l'unanimité les participants à la rencontre du 11 décembre dernier. Le tableau est

noir et triste. La dénonciation de la corruption dans le secteur forestier intervient au moment où le Cameroun, l'Afrique, le monde entier viennent de célébrer la Journée internationale de la corruption. Le 9 décembre, celle-ci a été

commémorée sous le thème : « Rompez la chaîne de la corruption ». Un phénomène social, politique et économique complexe, qui touche tous les pays. Elle sape les institutions démocratiques, ralentit le développement économique et contribue à l'instabilité gouvernementale. La corruption s'attaque aux fondements des institutions démocratiques en faussant les élections, en corrompant l'Etat de droit et en créant des appareils bureaucratiques dont l'unique fonction réside dans la sollicitation de pots-de-vin. Elle ralentit considérablement le développement économique en décourageant les investissements directs à l'étranger et en plaçant les petites entreprises dans l'impossibilité de surmonter les « coûts initiaux » liés à la corruption. Pour combattre ce fléau au niveau des forêts, les organisations de la société civile réunies à Kribi sont déterminées à mettre en œuvre des Accords de partenariat volontaire (Apv-Fleg) initiés par l'Union européenne à destination des pays producteurs de bois.

Linda Mbiapa, stg à Kribi

## Reactions

Youssouf Doumbia, Observatoire ivoirien pour la gestion durable des ressources naturelles

**«De 16 milliards d'hectares de forêts jadis, il ne reste plus que 2 milliards d'ha en CI»**



En Côte d'Ivoire, on compte 186 milliards de Fcfa de pertes dues à la fraude dans la filière bois. Plus de 400 000 m<sup>3</sup> de volume annuel de bois sont exportés illégalement. A la période de l'indépendance, il y avait 16 milliards d'hectares de forêts, aujourd'hui, il ne reste que 2 milliards d'hectares. Autrement dit, il n'y a plus de forêts chez nous. Notre plateforme Côte d'Ivoire a eu l'opportunité d'apprendre des autres. Nous sommes nouveaux dans les négociations de l'Apv. La société civile ivoirienne vient de s'engager dans le contrôle de l'exploitation forestière. Nous avons appris beaucoup des hôtes, au niveau de la communication avec les communautés, les autorités. Nous avons vu la nécessité de maintenir le contact entre tous nos pays. L'Accord de partenariat volontaire n'est pas la panacée mais c'est une solution qui contribue efficacement à lutter contre le commerce illégal du bois. Aujourd'hui cet accord signé avec l'Union européenne peut contribuer à la lutte contre l'illegalité.

Parfait Zoga, Plateforme des Osc en Rca pour la gestion de l'environnement

**«La corruption vient de certains membres véreux de l'administration»**



En Centrafrique, le secteur forestier souffre de la corruption accentuée avec la crise qui règne actuellement dans le pays. La corruption vient de certains membres véreux de l'administration. La société civile a pu obtenir, pour combattre ce fléau, la reprise des discussions avec l'Union européenne pour relancer l'Apv. Ainsi un nouveau calendrier a été mis en place. Cette rencontre de Kribi est un partage d'échanges et d'expériences. Il y a eu différents cas de figure selon les pays. Nous avons longuement échangé sur le rôle que doit jouer la société civile dans le cadre de l'Accord de partenariat volontaire (Apv). Nous avons aussi parlé de la mobilisation des ressources en ce qui concerne nos plateformes. Si nous détruisons la forêt, il va de soi que les perturbations seront effectives sur le cycle climatique. C'est pourquoi nous militons pour la préservation des forêts, de l'écosystème qui sont chers pour nous-mêmes riverains, et pour les autochtones qui vivent dans les forêts.

Jean Marie Nkanda, Réseau Ressources naturelles en Rdc

**«L'Accord de partenariat volontaire est juste un accord commercial»**



Nous qui travaillons sur la question de la gestion des ressources naturelles, nous de la société civile, nous nous sommes organisés en plateformes pour travailler en équipe. Cette visite à Kribi a permis aux différentes plateformes nationales des pays de partager des expériences et, avec l'appui des facilitateurs, de nous rendre compte de nos faiblesses, de voir quels étaient nos atouts et saisir les opportunités qui s'offrent pour que nous nous renforçons davantage au niveau de la sous-région. L'Accord de partenariat volontaire est juste un accord commercial, bilatéral qui, une fois signé et mis en œuvre devient contraignant pour les pays producteurs du bois et l'Union européenne. Nous avons des lois dans nos pays, mais l'accent n'était pas mis sur les mécanismes de commercialisation, de transfert des bois, des règles observées par les transporteurs, on voyait plus les aspects techniques d'exploitation.

Victor Amougou, Organisme d'appui à l'auto-promotion au Cameroun

**«Chaque année, le Cameroun perd environ 15 milliards Fcfa...»**



Cette rencontre de Kribi est venue à point nommé. Je l'apprécie à juste titre parce qu'elle va en droite ligne avec l'action que nous menons déjà au niveau local et au niveau national. Nous retrouvons avec les plateformes des autres pays : la Côte d'Ivoire, les deux Congo, la Centrafrique, afin de voir les stratégies qui sont développées et mises en œuvre dans ces pays, nous donne un plus et permet de voir comment améliorer nos actions en tant qu'acteur de la société civile au Cameroun. Nous avons tenu toute la semaine à compter du 7 décembre dernier sans être fatigués d'échanger sur la question. L'accord de partenariat volontaire n'est qu'un instrument parmi tant d'autres pour lutter contre la corruption dans le secteur forestier. L'Apv est un accord entre le Cameroun et l'UE qui veut dire : appliquer vos lois. Le Cameroun doit appliquer ses lois pour mettre fin à la corruption.

Recueillis par L.M. stg



**Un déficit annuel de 15 milliards**  
**Gestion des forêts. La corruption occasionne des pertes financières énormes au Cameroun, en Rca, au Congo, en Côte d'Ivoire.**

Les forêts occupent 30% de la surface totale du Cameroun, soit près de 21 millions d'hectares. 5 millions d'hectares demeurent vierges. Victor Amougou, de la Community Forest Platform relève que ces forêts contribuent à hauteur de 4% au Produit intérieur brut (Pib). Mais le spécialiste déplore l'exploitation illégale et la corruption qui occasionne une perte de 15 milliards de F. Cfa de recette par an dans le secteur forestier. Victor Amougou indique que la corruption intervient à tous les niveaux de la chaîne, notamment dans les domaines de l'attribution des titres, de l'exploitation, du suivi des obligations et engagements des cahiers de charge, de l'exportation. Le spécialiste décrit particulièrement la corruption des agents des Eaux et Forêts. D'après une étude basée sur l'indice de perception de la corruption dans le domaine forestier au Cameroun menée par l'Ong Forêt et développement rural (Foder), «les pratiques de corruption, à l'instar du racket, sont de plus en plus commises par les acteurs dépendant d'au-

tres administrations telles que la gendarmerie et dans certaines mesures la Douane et la police».

Les méfaits de la corruption dans le secteur forestier sont aussi dévastateurs dans d'autres pays d'Afrique. En Côte d'Ivoire, on a enregistré durant la crise 185 milliards F. Cfa de perte dû aux fraudes, apprend-on. « 400 000 m3 de bois sont exploités illégalement chaque année en Côte d'Ivoire. L'éléphant est en danger. Son milieu est détruit. Sur 16 milliards d'hectares de forêt lors des indépendances, il ne reste plus qu'environ 2 million d'hectares », note Youssouf Doumbia de l'Observatoire ivoirien de gestion des ressources naturelles (Oi-Ren). Maïkent Agrimbat de la Plateforme gestion durable des forêts du Congo, pour sa part, indique que le secteur forestier est le 2ème employeur après la fonction publique et le 2ème contributeur au Pib. Mais, déplore-t-il, il représente aussi le 4ème secteur le plus corrompu, selon une étude récente.

**Mathias Mouendé Ngamo**

le jour n°2095 du mardi 05 janvier 2016 - page 7